

Généa-89 (Yonne)

ISSN 0184-1998

N° 129 janvier, février, mars 2011 – 8 €

Dans ce numéro

Amable PERROT



Photo : Église Thury
Cliché R. T.

Revue DE LA SOCIÉTÉ
GENÉALOGIQUE.
DE L'YONNE

Supplément de la revue bourguignonne
« Nos Ancêtres et Nous »

Élargir la palette

La publication du numéro XVIII des Cahiers généalogiques de l'Yonne* nous offre l'occasion de découvrir une étude pratique qui nous indique comment étendre les sources de nos généalogies à des champs plus vastes.

Nous avons publié en 2005 dans le CGY XIII la lecture qu'avait faite monsieur Vandebossche du censier des Grandes charités d'Auxerre. Ce type de document est d'une approche aride ; l'auteur nous avait cependant indiqué, dans une conférence donnée lors d'une assemblée générale, des pistes pour y puiser des données généalogiques. Monsieur Meunier ne s'est pas trompé sur l'intérêt de ce travail pour confirmer et enrichir ses propres recherches comme le montre son dernier ouvrage. En effet, dans le CGY XVIII, monsieur Meunier traite du patriciat auxerrois de 1141 à 1456 au travers de 28 monographies familiales. Il cite monsieur Vandebossche 78 fois dans ses notes (sur 1 772 notes).

Jusqu'à la mise en ligne de documents numérisés, les notes de telles publications renvoyaient à des documents quasi inaccessibles. Ce n'est plus le cas avec la mise en ligne de documents anciens numérisés sur *Gallica*, le site de la Bibliothèque Nationale.

Le généalogiste peut, sans s'astreindre aux contraintes de la communication de documents papiers dans des lieux de conservation souvent éloignés de son domicile, vérifier et même compléter les recherches antérieures pour des périodes reculées de l'histoire familiale. Un autre exemple peut étayer cette remarque : l'étude que Roger Boisieux livre pages 12 à 19 de *Nos-Ancêtres-&-Nous* n° 128 où il se penche sur ses ancêtres aux 12^e-14^e siècles.

Ainsi, soit écrémage à l'aide de moteurs de recherche (Boisieux), soit tamisage de documents bien choisis (Meunier), il est possible d'établir des généalogies très antérieures au XVII^e siècle et aux premiers registres paroissiaux.

Il est clair cependant que le résultat n'est pas acquis sans peine ni labeur et nos associations, en publiant des exemples, en balisant des pistes, seront bien utiles pour éviter le découragement qui saisira le néophyte. Elles peuvent œuvrer à une diversification des sources et à la plongée dans un passé encore plus lointain.

* voir page 87 de ce numéro l'annonce de cette publication.

Société Généalogique de l'Yonne

27/4 place Corot

89000 – AUXERRE

<http://www.sgyonne.org>

(03.86.46.90.60 (répondeur et fax)

Appel à volontaires

Le relevé des mariages de l'Ancien Régime des paroisses de l'Yonne vient d'être terminé. Notre attention peut donc maintenant se porter sur le relevé de l'État civil des communes de l'Yonne. L'examen de la présentation 2011 (page 5, catalogue des relevés communaux) présente le relevés de mariages de 141 communes (nous avons exclus de ce décompte les contrats relevés dans les études notariales). Trois cantons sont dorés et déjà dépouillés et dotés d'une table cantonale : les cantons de Ligny-le-Châtel, Quarré-les-Tombes et Sens.

Restent trente-sept cantons pour lesquels les relevés sont partiels. Depuis la mise en ligne, tous nos adhérents connectés (et ils sont nombreux) ont la possibilité d'accéder aux registres numérisés mis en ligne par le Conseil général de l'Yonne*. S'il est possible que quelques pages des registres originaux aient été malencontreusement omises lors de la prise de vue, le foliotage de pages et les tables décennales permettent de détecter les lacunes et de les signaler. Il est donc possible en ligne de participer à la campagne de relevés et nous ne nous priverons pas de toute l'aide que peuvent nous apporter les adhérents éloignés.

Si vous êtes dans ce cas, faites-nous connaître votre intention de relever les mariages d'une commune que vous sélectionnez soit en fonction de votre intérêt personnel, soit en fonction de la progression de l'œuvre commune. Ainsi, nous pouvons concentrer nos efforts sur les cantons déjà bien entamés de **Pont-sur-Yonne** (restent à relever les communes de Cuy, Villeperrot, Pont-sur-Yonne, Saint-Agnan, Évry, Saint-Sérotin, Villenavotte), **Sergines** (restent à relever les communes de Fleurigny, Vallières, Sergines, Saint-Martin-sur-Oreuse, Vinneuf, Courceaux –partiel-, Vertilly -partiel-), **Toucy** (restent à relever les communes de Villiers-Saint-Benoît, Toucy, Moulins-sur-Ouanne, Lindry, Lalande, Égleny), **Chablis** (restent à relever les communes de Saint-Cyr-les-Colons, Lichères-près-Aigremont, Aigremont, Chitry) et **Vermenton** (restent à relever les communes de Sery, Sacy, Mailly-la-Ville, Arcy-sur-Cure). Dans certains cas (Chablis et Vermenton, peut-être aussi Pont-sur-Yonne et Toucy), le travail est peut-être déjà engagé, d'où l'intérêt pour chacun de faire connaître** ses réalisations et ses intentions afin d'éviter de doubler la tâche.

* <http://archivesenligne.yonne-archives.fr/>

** sgy.secretariat@wanadoo.fr

Vos représentants : Président : Robert Timon – Vice-présidents : Pierre Le Clercq (tables de mariages), Corinne Knockaert (relations avec les cercles limitrophes), Jacqueline Hahne (relations avec l'UGB),
Secrétaire général : Jean-Michel Bellanger. Secrétaire générale adjointe : Dominique Baillot.
Trésorier : Jean-Robert Blot (antenne *tonnerroise*), Françoise Botte (trésorière adjointe)
Conseillers : Ginette Bougault, Coralie Desvaux, Claude Laforest, Sylvie Lajon (antenne *sénonaise*), Jean Paoella (antenne *Chemins de Saint-Edme*), Marc Pautet (antenne de *Quarré-les-Tombes*), Jean-Pierre Péliissier, Jacques Poussard (antenne *entre Yonne et Cure*), Roland Rouaud, Guy Vasseur (antenne *avallonnaise*), Roger Vico (antenne *Entre-Tholon-et-Armançon*).

Amable Perrot, capitaine d'infanterie de ligne

par Jean-François Picot

Dans la copie de l'acte de décès communiquée par l'administration militaire et retranscrite sur les registres de l'Etat-civil de Thury le capitaine Amable PERROT (1762-1812), natif de Grangette, hameau de Thury (Yonne), est qualifié de *membre de la Légion d'honneur* ; mais son nom n'apparaît ni dans la base LEONORE des Archives nationales ni dans *Fastes de la Légion-d'honneur* et son certificat « de mort » n'est pas présent avec les autres certificats aux Archives départementales de l'Yonne. Son dossier de légionnaire a dû être détruit avec de nombreux autres lors de la Restauration. Les renseignements donnés par divers actes d'Etat-civil donne à imaginer une vie romanesque et tragique, comme le furent celles de nombreux habitants de l'Europe pris, malgré eux, dans la tourmente de l'épopée impériale.

Marien Aimable PERROT, né le lundi 8 mars 1762 au hameau de Grangette et baptisé le même jour, est le quatrième enfant d'une fratrie de treize enfants, dont tous n'atteignirent pas l'âge adulte. Il est le fils de Pierre PERROT (Thury ° 1725- Thury †1799), laboureur-propriétaire à Grangette mais aussi marchand (1760) qualifié de *sieur* sur certains actes, et de son épouse, *dame* Gabrielle MAUGENEST (Huriel 1726 -Thury 1813). Son parrain sera *sieur* Marien Perrot et sa marraine *demoiselle* Marie Chevau, fille du *sieur* Edme Chevau, syndic. Les qualificatifs utilisés *sieur*, *dame* et *demoiselle*, dénotent une certaine aisance et respectabilité.

Les PERROT (Perreau ou Perot) sont issus d'une famille présente à Fontaines (89) vers 1690 et ayant contracté des alliances sur Toucy. C'est le mariage à Fontaines d'*honorabile homme* Marien PERROT, laboureur, avec *honneste fille* Marie COTTIN, originaire de Thury (son père y était charpentier mais aussi *fermier de Thury* et notaire seigneurial (!)), qui amena le couple à venir s'établir à Thury puis à Grangette.

Gabrielle MAUGENEST, née certainement à Huriel ou à Culan (Allier), est la fille du sieur Agnan MAUGENEST, né à La Châtre (Indre), et d'Elisabeth VAUVRAY, native d'Huriel où elle décédera le 2 juin 1734 (sa fille Gabrielle a alors 8 ans). Agnan MAUGENEST, marchand (1750), devenu « fermier de la Terre de Moulins en Puisaye » (Moulins-sur-Ouanne) s'y maria en secondes noces en 1744. A son décès à Huriel, en 1787, Agnan MAUGENEST est qualifié de sieur de Champmaigre (Huriel). Les Maugenest étaient implantés depuis longtemps à Viplaix (Allier) où l'arrière grand père Denis MAUGENEST demeurait, étant tout à la fois avocat en parlement, notaire, procureur, qualifié de châtelain de la Roche Guillebaud et sieur des Paris, selon les registres B.M.S. de Viplaix. Par sa mère, Charlotte des Ages, cet arrière-grand-père descendrait à la 17^e

génération de Pierre de Courtenay et donc de Louis VI le gros¹.

Le dossier militaire n'ayant pas été pour le moment consulté, l'itinéraire militaire de Marien Aimable Perrot, de 1791 à 1812, a été reconstitué par recoupement de divers documents. Dans les actes consultés celui-ci sera principalement prénommé Amable.

Le 22 septembre 1791 était créé le 1^{er} bataillon des volontaires de l'Yonne. Les icaunais, comme d'autres citoyens partout en France, s'engagèrent massivement pour *défendre la Patrie en danger*. La *levée en masse* de troupes décrétée par la Convention le 16 août 1793 fut suivie par *l'amalgame* entre les inexpérimentés engagés volontaires et les soldats de métier issus des armées de l'Ancien régime.

Le 1^{er} bataillon des volontaires de l'Yonne, s'amalgama ainsi avec la 193^e demi-brigade (1793) ; puis à la réorganisation des armées en 1796 (arrêté du 18 nivôse an IV) la 193^e demi-brigade entrera dans la composition de la 5^e demi-brigade de ligne de seconde formation.

Amable PERROT, cultivateur de son état, fait partie des volontaires auxerrois de 1791² et a le grade de capitaine dès cette date dans la 2^e compagnie de la 5^e demi-brigade.

Dans la 2^e compagnie (ancienne 8^e Cie à la formation du 1^{er} bataillon) de la 5^{ème} demi-brigade des thurycois étaient présents³ sous le commandement de leur concitoyen le capitaine Amable Perrot, entre autres : Jean-Baptiste Chevau, sous-lieutenant⁴ ;

¹ Sur son arbre en ligne, Emmanuel Maugenest indique que Denis Maugenest est le fils de Léonard Maugenest (°vers 1535 – † Viplaix 17/05/1600) époux de Charlotte des Ages. Léonard Maugenest fut inhumé le 10 décembre 1652 « dans un grand tombeau proche les torches. Quatorze prêtres furent convoqués à ses obsèques qui se firent en grande pompe. » (B.M.S. de Viplaix, pièces de procès et acte descriptif du château de La Roche Guillebaud).

[<http://gw.geneanet.org/manumau>]

² BSSHY année 1912 n° 66 – *Les volontaires de l'Yonne de 1791* page 621 vue internet 627.

³ AD89 L 1075.

⁴ Jean-Baptiste Chevau est le fils cadet de Jean-Baptiste Chevau, marchand, propriétaire du fief Colombier et de Marie-Marguerite Chevau. En 1796 alors qu'il est lieutenant à la 193^e demi-brigade il donne sa démission. Le 21 germinal an IV (10 avril 1796) le conseil d'administration du district de Saint-Fargeau ayant examiné sa demande et « ayant trouvé légitime les motifs sur lesquels elle est appuyée, le citoyen Chevau est autorisé à se rendre à Thury pour y attendre les ordres ultérieurs du Directoire Exécutif » (AD89 L1075). Jean-Baptiste Chevau mourra célibataire à Thury le 5 brumaire an XIV à l'âge de 33 ans. Jean Baptiste Chevau et Amable Perrot cousinaient par 2 des filles de Pierre Morisset et Jehanne Bourgoin (vers 1620).

Athanase Baron, sergent-major¹ ; Vincent Asselineau, sergent² ; Claude Neveu³.

Il est intéressant de noter la présence de plusieurs enrôlés de Thury dans la 2^e compagnie. Si cette disposition a été généralisée à l'ensemble des armées républicaines et continuée sous l'Empire, elle a pu être un élément puissant dans les victoires de la République et de l'Empire, outre l'armement moderne hérité de la monarchie (le fusil Gribeauval type Charleville 1777), du fait de l'entraide que les combattants, étant du même pays, ont pu s'apporter mutuellement.

En 1792 la 5^e demi-brigade rejoint l'armée du Nord et participe aux batailles de Valmy et de Jemmapes. En 1793 la 5^e demi-brigade avec ses 8 compagnies intègre l'armée de la Moselle, puis en 1794 (ans II et III de la République) l'armée de Sambre et Meuse et de 1795 jusqu'en 1798 (ans IV,

V, VI et VII) l'armée d'Italie où la 2^e compagnie participa à un combat dans l'ancien Duché de Modène (24 prairial an 7 - 12 juin 1799) et à un autre combat le 14 fructidor an VII (31 août 1799).

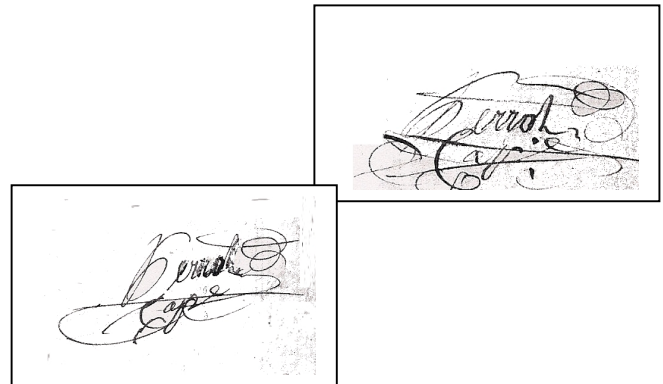
Par arrêté des consuls en date du 9 fructidor an VIII (27 août 1800), la 5^e demi-brigade d'infanterie de ligne fut réduite à deux bataillons. Durant les ans IX et X de la République son 1^{er} bataillon, dont faisait partie la 2^e compagnie du capitaine Perrot, participa à l'armée d'observation du Midi. Par l'arrêté du 1^{er} vendémiaire an XII (24 septembre 1803), la 5^e demi-brigade prit, par tirage au sort, le nom de 5^e régiment d'infanterie de ligne⁴ ; nom que le régiment conservera jusqu'à sa dissolution survenue après les Cent-jours.

Le 8 février 1804 voit la création de l'Empire français. Le 2 décembre 1805 eut lieu la bataille d'Austerlitz⁵. Le 11 nivôse an XIV (1^{er} janvier 1806) Napoléon abolit le calendrier révolutionnaire.

¹ Athanase Baron est le fils de Claude Baron, cabaretier et de Marie Daunay. Alors qu'il demeure à Taingy il fait partie des volontaires qui vont s'inscrire à la mairie. « *Ce jourd'hui 28 août 1791, nous, Maire et Nous, officiers municipaux de la commune de Tingy, assemblés au secrétariat de ladite commune, sont comparus Croiset Athanase Baron, garçon majeur, demeurant actuellement audit Tingy, district de Saint-Fargeau, natif de Thury, lequel a dit et déclaré vouloir s'enrôler dans les soldats volontaires pour combattre pour la défense de sa patrie en bon citoyen, pour joindre (l'armée), lorsqu'il en sera requis, pendant le temps de trois ans, étant âgé de 25 ans, de la hauteur de 5 pieds 2 pouces, cheveux, soucis châains, yeux gris, visage rond, front petit, bouche moyenne, et nous prie de bien vouloir l'enrôler, conformément au décret de l'Assemblée nationale, sur le registre de notre municipalité, ce que nous lui avons accordé. Après lecture à lui faite de son enrôlement, a déclaré être satisfait et content et a signé avec nous, Maire et officiers municipaux. Signé : Baron ; E. Rolet ; Billon, municipal ; Pierre, municipal, et Allard* » (In « Annuaire historique du département de l'Yonne 1837 ». Athanase Baron terminera sa carrière militaire en 1803 comme sous-lieutenant. La retraite d'ancien militaire qu'il touchera annuellement à partir de 1806 s'élevait en 1809 à 980 francs (ADY 2 R 181). S'étant marié lors de son périple militaire avec une native de Saarlouis (land de Sarre), revenu à Thury il deviendra instituteur avant de reprendre la succession de son père et d'aller s'installer à Sougères-en-Puisaye où il deviendra adjoint au maire.

² Vincent Denis Asselineau passé *sous-lieutenant à la 2^e Cie de la 193^e demi-brigade d'infanterie devenue 5^e nouvelle formation* donne sa démission en 1797. Celle-ci est acceptée par le Conseil d'administration du district de Saint-Fargeau en date du 18 germinal an V (7 avril 1797). [AD89 L 1075].

³ Claude Neveu (1771-1836), est lui aussi originaire du hameau de Grangette, fait caporal à la bataille de Modène (an VII), il fut blessé à la bataille de Raguse (1806) puis à celle de Znaïm (1809), ce qui le contraindra à quitter le service. Sur son certificat de bonne conduite signé par les officiers, sous-officiers et soldats apparaît la signature du capitaine Perrot. (dossier LH/1983/48). Une courte biographie du caporal Neveu est présentée dans « *Fastes de la Légion d'honneur* », (3^e tirage, Paris 1846, page 134). Il mourra pensionné de la Légion d'honneur à Grangette chez son neveu Jean-Baptiste Neveu..



Deux exemples de signature d'Amable Perrot

⁴ Le 5^e régiment de ligne : sous l'Ancien régime le Royal-Navarre était l'un des plus anciens et des plus illustres de l'armée française, puisqu'il participa à la bataille de Marignan sous les ordres du chevalier Bayard. En 1791, les régiments perdant leurs noms d'Ancien Régime, l'ancien Royal-Navarre et les bataillons des volontaires qui y étaient réunis tirèrent le numéro 5 et devinrent le 5^e de ligne. Entre 1792 et 1815 le régiment participa aux batailles de la Révolution et de l'Empire notamment dans les provinces illyriennes (composantes de la future Yougoslavie de 1929), en Espagne (il n'ira donc pas en Russie) et en France. Lorsque Napoléon rentrera de l'île d'Elbe, c'est le 5^e qui est désigné pour l'arrêter. En fait, au col de Laffrey, l'empereur est acclamé par ceux qui lui resteront fidèles jusqu'à Waterloo. Le régiment sera alors dissous à la seconde Restauration.

⁵ L'Autriche capitula à nouveau et dut signer le traité de Presbourg le 26 décembre 1805. Selon les termes de ce traité, l'Autriche ne conserva que l'enclave de Trieste, cédant les acquisitions qu'elle avait faites sur la république de Venise en 1797 ; le reste fut rattaché au royaume d'Italie ou bien constitua les nouvelles provinces illyriennes (l'ancienne Illyrie vénitienne était devenue la Dalmatie autrichienne entre 1797 et 1805 – cf. note 1 page 76 [note-10](#)).

A la reprise des hostilités, en 1806, le 5^e régiment faisait partie du corps d'armée stationné en Dalmatie¹. Le capitaine Perrot participe le 17 juin 1806 avec la 2^e compagnie à un combat devant Raguse². Sa compagnie sert pendant les années 1807-1808 dans les provinces illyriennes (Dalmatie et Croatie), et fut attachée au 4^e corps d'armée sous les ordres du prince Eugène, vice-roi d'Italie, prince de Venise, archichancelier d'Etat de l'Empire français.

Lors de la campagne d'Autriche, la 1^{ère} brigade du 5^e régiment de ligne rejoint l'Armée d'Allemagne. La 2^e compagnie participe alors les 10 et 11 juillet 1809 en Moravie (actuelle République tchèque) à la Bataille de Znaïm (l'actuelle Znojmo)³ 4. C'est après

le 11 juillet que le capitaine Perrot signera avec les autres officiers de la compagnie, les sous-officiers et plusieurs fusiliers le certificat de *brave militaire* qui sera remis à son compatriote grangettois, Claude Neveu, *comme un témoignage de notre estime*⁵.

La Paix de Vienne est signée avec l'Autriche le 14 octobre 1809⁶. Le 22 octobre le capitaine Amable Perrot signe, quant à lui, dans la même ville « l'*Etat des Services, Campagne et Blessures du Mé Neveu Claude, fusilier à la deuxième compagnie du premier bataillon dudit régiment (le 5^e).* »⁵

Le 5^e régiment gagne ensuite l'Espagne où Joseph Bonaparte nommé roi, malgré lui, par son frère se trouve bientôt face aux espagnols insurgés. Le 5 novembre 1812 le général comte Decaen expédie à Son Excellence le duc de Feltre, ministre de la guerre, depuis son quartier-général de Vich (Vic ou Vic d'Osona –Espagne) une lettre relatant les mouvements de ses troupes en Catalogne entre le 30 octobre et le 5 novembre 1812. Il y décrit un combat qui eut lieu à la Garriga trois jours auparavant :

« *Le 2 novembre au point du jour, ces deux bataillons se dirigèrent de Lissa sur Ametlla ; le général Expert partit à la même heure de Granollers avec le reste de sa brigade, et rallia son détachement près d'Ametlla ; la division Lamarque marcha sur la Garriga, et se mit en bataille devant cette position,, au moment où le général Expert réunissait sa brigade.*

L'ennemi, avec 7 ou 8 000 hommes, parut sur les hauteurs, depuis Ametlla jusqu'à Samalus, où il appuyait sa gauche : une redoute fermait l'entrée du chemin qui conduit à la Garriga, et était défendue par 2 à 300 hommes. Ces positions sont très fortes ; les Espagnols les avaient retranchées avec soin, et avaient établi des fougasses⁷ auxquelles ils n'ont par eu le temps de mettre le feu.

Le général Expert attaqua le premier avec le 23^e régiment léger et le 5^e régiment de ligne, chassa brusquement l'ennemi de ses premiers retranchements, et lui enleva ainsi successivement cinq positions défendues par les meilleures troupes insurgées, mais qui après une résistance d'environ deux heures sous les yeux du général Lascy, qui les commandait en personne, prirent la fuite, après avoir laissé beaucoup de morts sur le champ de bataille, et quelques blessés,

¹ Illyrie. - Dénomination géographique appliquée au pays situé au Nord-Ouest de la mer Adriatique. Le nom même de l'Illyrie s'effaçait et n'était plus qu'un souvenir historique. Il reparut au XVII^e siècle quand les Autrichiens commencèrent à reconquérir le pays sur les Turcs, contre lesquels les Vénitiens s'étaient maintenus sur la côte. On donna alors le nom d'Illyriens aux Slaves de la religion grecque orthodoxe et spécialement aux Serbes ou Rasciens (Raizes). On les qualifia de nation illyrienne. Cependant lorsque le démembrement des Etats vénitiens valut à l'Autriche la Dalmatie, ce nom fut substitué à celui d'Illyrie. Mais, en 1809, Napoléon le ressuscita. Il projeta de reconstituer un royaume séparé au Nord-Est de l'Adriatique et donna le nom de province illyrienne aux territoires enlevés à l'Autriche par la paix de Schoenbrunn. Ces provinces illyriennes comprenaient Gorica, Monfalcone, la Carniole, Trieste, Villach, Fiume, l'Istrie, le littoral hongrois et presque toute la Croatie. En 1811, on y réunit Raguse (Dubrovnik) et on organisa cet Etat sous un gouverneur en six provinces civiles (Carniole, Carinthie, Istrie, Croatie civile, Dalmatie, Raguse), plus une province de confins militaires.

² Raguse (actuelle Dubrovnic). La république maritime indépendante de Raguse fut occupée par les français pour être enfin incluse en 1808 dans les provinces Illyriennes.

³ La bataille de Znaïm a été oubliée car éclipsée par la bataille de Wagram qui l'a précédée les 5 et 6 juillet 1809. Au soir de Wagram, l'armée marche ensuite sur Brünn, en Moravie. « Le pays est couvert de moissons magnifiques. Le dégât que nous y faisons est incalculable. Tout est saccagé, brisé, livré au pillage. ». Le 10, est livré un combat à Znaïm. Croyant avoir affaire à quelques traînards, Montbrun fait pousser sa division de cavaliers sur ce qui se révèle être une grosse partie de l'armée ennemie. Heureusement le général Marmont vient le secourir. Mais les Français se trouvent bientôt face à toute l'armée autrichienne, sur trois lignes de défense. Le lendemain, l'Empereur arrive avec sa Garde, puis, à midi, toute la Grande Armée est rassemblée. Les ennemis s'observent. « Il est six heures du soir, raconte un soldat, un trompette autrichien se fait entendre et sonne pour venir en parlementaire. Demain matin, nous saurons si nous devons nous embrasser ou nous égorger ». Le lendemain est conclu un armistice. Marmont à l'issue de la bataille sera nommé maréchal (cf. note 13).

⁴ Le général Auguste Frédéric Louis Viesses de Marmont devient en juillet 1806 gouverneur général de Dalmatie. Il agrandit ce duché en y adjoignant Raguse, qu'il prend aux Russes en 1807. En 1809, il commande l'Armée de Dalmatie qui se joint à l'Armée d'Italie sous le commandement du prince Eugène. Il participe aux batailles en Italie et en Croatie, dont celle de Znaïm les 10 et 11

juillet 1809. Bonaparte lui accorde alors le bâton de maréchal le 12 juillet et le crée duc de Raguse.

⁵ Voir note 3 p. 75.

⁶ Le 14 10 1809 l'Autriche perd, par la Paix de Vienne, Salzbourg, la Galicie et la province d'Illyrie. Le 1^{er} avril 1810 Napoléon épouse Marie Louise, archiduchesse d'Autriche. En 1810 l'Empire français composé de 130 départements étend à une grande partie de l'Europe les institutions françaises, malgré tout puissant facteur de modernisation au regard des vieilles monarchies détrônées.

⁷ Fougasse ou Fougade : espèce de petite mine ou de fourneau à mine.

... Tous les postes retranchés et les chemins étaient couverts de sang ; et d'après tous les rapports, l'ennemi doit avoir eu 4 à 500 blessés.... ».¹

Lors de ce combat le capitaine Perrot fut mortellement blessé comme l'indique la déclaration de décès remise à l'officier de l'Etat civil de Barcelone le 2 novembre 1812 par le Conseil d'administration du régiment, dont copie fut transmise le 22 septembre 1813 à Thury : « Extrait d'acte de mort - 5^e Régiment d'infanterie de Ligne 1^{er} Bataillon 2^e Compagnie « (Il) résulte du registre destiné à l'inscription de l'Etat Civil fait hors du Territoire français pour les trois premiers bataillons dudit corps que M. PERROT Amable, capitaine (membre de la Légion d'honneur) au 1^{er} Bataillon 2^e Compagnie dudit Régiment fils de feu Pierre Perrot et de Gabrielle Maugenest natif de Thury département de l'Yonne, marié à Demoiselle Madeleine MICHIELI VITURI, ... est décédé à la Garriga, Haute Catalogne, par suite d'un coup de feu au bas ventre, le 2 novembre 1812 à huit heures du matin,, d'après la déclaration à nous faite ... ».².

Le 30 janvier 1813, Gabrielle MAUGENEST, mère d'Amable PERROT, âgée de 86 ans et veuve depuis 1799 s'éteignait à Moulery chez son gendre le meunier Jean MORISSET. Son décès a-t-il été causé par le choc émotionnel dû à la disparition de son fils accentué par l'âge lorsque Maria Madelena MICHIELI VITTURY annonça le drame à sa belle famille vers la fin de l'année 1812 à son retour d'Espagne ?

Ici pourrait s'arrêter la chronique de ce thurycois, membre de la Légion d'honneur, mort comme des millions d'autres anonymes sur un des champs de bataille du 1^{er} Empire. Mais le fait que le certificat de mort indique qu'il était marié donne envie de pousser un peu plus loin la recherche malgré la faiblesse des indices.

Or, le registre thurycois des mariages de l'année 1816 apporte bien inopinément des informations complémentaires. En effet, le 30 octobre 1816 le dénommé Henry MONTASSIER, domicilié à Thury épouse Maria Madelena MICHIELI VITTURY, propriétaire demeurant à Thury :

« Acte de Mariage de Henry Montassier et de Maria Madelena Michiely Vittury 30 octobre 1816 ... sont comparus Henry Montassier, propriétaire, demeurant à Moulery, hameau de cette commune, né à Donzy département de la Nièvre, le 27 janvier 1772, Et Maria Madelena Michiely Vittury, propriétaire demeurant en ce lieu de Thury, née à Vittury en Dalmatie le 6 janvier 1786, fille de M. François Antoine Michiely Vittury et de Dame Marie Louise Cipico son épouse, « Lesquels nous ont requis de

procéder à la célébration du mariage projeté ... ; aucune opposition ne nous ayant été signifié, ... après avoir donné lecture 1^o 2^o... 3^o d'un certificat délivré par le Secrétariat Général du Ministère de la Guerre ... à ladite Dlle Michiely constatant 1^o qu'elle se nomme Michiely Vittury (Maria Madelena) et qu'elle est née à Vittury le 6 janvier 1786 2^o qu'elle a épousé Mr Perrot Amable, le 13 février 1812 à Gironne en Catalogne 3^o que ledit M. Perrot a été tué sur le champ de bataille le 2 novembre 1812. ... »

Ainsi donc, Amable PERROT lors de sa mission dans les provinces illyriennes tomba sous le charme d'une « belle dalmate ». Celle-ci, certainement fortement éprise, suivit Amable PERROT à travers l'Europe jusqu'en Espagne où l'épopée romanesque s'arrêta tragiquement le 2 novembre 1812. Est-ce une prémonition funeste qui amena les deux tourtereaux à légaliser leur union à Gerone³ le 13 février de la même année ?

On peut penser que Maria Madelena n'était pas une fille à soldat poussée par l'aventure. Mais c'est parce qu'elle était éprise de son *bel officier* qu'elle le suivit sur les périlleuses routes du 5^e de ligne. En effet, elle était la noble descendante de deux antiques familles patriciennes de Venise (les Michieli (Michielli Vitturi) et les Cipico (Cipiko ou Cippico)⁴, installées à Trogir (latin *Tragurion*, dalmate et italien *Traù*) lorsque la Dalmatie passa sous domination vénitienne⁵. Elle était née à Trogir dans le château familial des Vitturi (castel vitturi) selon certains

³ Guerre d'Espagne de 1808 à 1814. Gérone (*Girona* en catalan, *Gerona* en castillan) est une ville située dans le nord-est de l'Espagne en Catalogne. Gérone est la capitale de la province de Gérone. Napoléon prit la ville en 1809 après un siège de 7 mois. Gérone fut la préfecture du Département du Ter de 1812 à 1814, quand Napoléon Ier incorpora la Catalogne à l'Empire Français.

⁴ Coriolan Cippico, historien vénitien du 15^e siècle, né à Trau (Trogir), est l'auteur d'une *histoire des guerres des Vénitiens en Asie, de 1470 à 1474*, en onze livres, dont l'abbé Moretti a donné une nouvelle édition avec des notes, Venise, 1796, in-4. Coriolan Cipico fut un humaniste et un écrivain reconnu. Il sollicita les trois plus célèbres artistes de l'époque (Nicolo di Giovanni Da Firenze, Antija Alesi et Ivan Dukvonic) afin d'embellir la façade et les intérieurs de son palais. Dans toute la ville de Trogir et particulièrement autour des remparts se dressent les palais d'autres grandes familles : Cega, Vitturi, Lucic, Garaguin Fanfogua, Paitoni, Stato, Andreis. Nombre de ces palais furent érigés directement sur les fondations de structures de la période romane ou classique tardive ; du gothique au baroque, tous les styles sont représentés.

⁵ Trogir, ville médiévale de la « cote Dalmate » est située dans l'actuelle Croatie près de Split. L'héritage architectural exceptionnel de Trogir lui valut son inscription en 1997 sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco, Trogir fut à l'apogée de son influence social, économique, culturel et artistique entre le XIII^e et le XV^e siècle. La domination politique de Venise (de 1420 à 1797) s'est ressentie dans la culture et dans l'architecture de la ville. Un des plus beaux palais de Trogir est le palais Cipiko (gothique profane).

¹ B.N.F. Gallica : *Dictionnaire historique des batailles, sièges et combats qui ont eu lieu durant la Révolution Française*. Tome second (D à L), Paris 1818 pp217 & 218 et aussi : *France militaire - Histoire des armées françaises de terre et de mer de 1792 à 1837*, par Abel. Hugo, tome 5^e Paris Delloye 1838, p. 36

² AD89 - Registre des décès de la commune de Thury année 1813 acte n°18.

Auteurs¹. On peut penser que le comte Rados Ante (Antonio) Michieli Vitturi, de Trogir² était l'un de ses proches parents, peut être son oncle et aussi le parrain de son fils. En effet celui-ci fut prénommé Rados Henri Antoine.

Maria Madelena était repartie après son mariage sur la terre de ses ancêtres avec son second époux. En effet, elle mit au monde à Spalato (l'actuelle Split), en Dalmatie, le 26 février 1819, son premier fils Rados Henri Antoine MONTASSIER. Toujours à Spalato naîtra en 1821 un second fils, Nicolas. Maria Madelena décédera le 5 septembre 1831 à Solta Spalato à l'âge de 45 ans. Son jeune fils avait alors 12 ans. Après le décès de son épouse, Henry Montassier et ses jeunes fils revinrent certainement dans l'Yonne. Henry Montassier y mourut à Etais le 1^{er} mai 1850. Rados Henri Antoine se maria à Clamecy (Nièvre) en novembre 1855, marchand tanneur à Druyes au mariage de sa fille en 1858, il décéda le 18 mai 1896 à Druyes-les-Belles-Fontaines. Une descendance féminine semble s'être poursuivie en France jusqu'à aujourd'hui. Son frère cadet, aussi tanneur à Druyes en 1858, mourut célibataire le 11 mars 1904 à Druyes-les-Belles-Fontaines.

¹ Etat-civil de Thury (acte de mariage du 30 octobre 1816). Les 2 frères Hierosmo et Nicolo Vitturi de Trau (Vitturi de Trogir) construisirent le château Vitturi en 1487. Les familles patriciennes d'origine vénitienne, comme les Michieli et les Micheli (Michieli) Vitturi, s'agrégèrent à la noblesse locale. Venise avait reconnue les titres de la vieille noblesse dalmate et les titres des familles qui s'étaient échappées de la Bosnie occupée par les turcs. Venise accorda le titre de comte à celles d'entre elles qui avaient combattu les Turcs.

SOURCES :

- 1) ARCHIVES de la GUERRE :
 - Sous-Série 4M Historiques des anciens Corps de Troupe fin 19^e - début 20^e siècle
 - 4M5 – 5^e RI
 - Lieutenant Demiau, *historique du 5^e RI de ligne Navarre sans peur*, 1875
- 2) ARCHIVES de la DEFENSE : J.-P. Bertaud & M. Roucaud, *Registres Matricules des sous-officiers et hommes de troupe des unités de ligne et d'infanterie légère de la Révolution – sous-série 17 Yc –SGA* juillet 2009
- 3) LEGION d'HONNEUR Archives nationales : dossier LH/1983/48 du caporal Claude Neveu
- 4) ARCHIVES de l'YONNE : Registres de catholicité, registres d'Etat civil des paroisses et communes de l'Yonne et Séries L & R
- 5) *Fastes de la Légion d'honneur*, 3^e tirage, Paris 1846, page 134
- 6) Divers sites italiens et croates.
- 7) Michieli Vitturi (Rados Antonio), *Memoria ... Sull'introduzione degli Ulivi nei Territorj mediterranei della Dalmazia, e sulla loro coltivazione*, Venezia, Coleti, 1788. In 16° (18 x 12,5 cm).

² En 1787, le comte Rados Ante (Antonio) Michieli Vitturi de Trau (Trogir) fit éditer à Vienne *les Réflexions sur l'ignorance de la langue slave littéraire en Dalmatie* de Matteo Sovich. Il était membre de la Société nationale de l'économie de Split et publia autour de 1788 quelques mémoires relatifs à l'agriculture, l'élevage et l'économie de la Dalmatie et plus particulièrement une *Introduction des oliviers dans la partie méridionale de la Dalmatie et leur culture*.

Corrections

A **Charbuy** : répondant à une question de l'un de nos récents adhérents, j'ai découvert un mariage que j'avais oublié de relever lorsque j'ai dressé la table des mariages de Charbuy. Ce mariage n'apparaît en fait que dans la série 2 E départementale, au tout début de l'année 1727 :

- Le 13 février 1727, à Charbuy, se sont mariés Nicolas JUVENTY, de Dracy (89), fils de Claude JUVENTY et de Brigide DURVILLE, et Edmée SONNET, de Charbuy (89), fille de Nicolas SONNET et Edmée CAMIAT. [P. Le Clercq]

A **Maillot** : le 24/02/1756 FRÉMY Pierre veuf de NALET Marie marié avec ALBAUT Jeanne, le nom du marié n'est pas FRÉMY mais **RIOSSET** (dans l'acte le curé a mis FRÉMY, mais il a fait une note rectificative pour dire que le nom de l'époux est RIOSSET). Enregistré à FRÉMY, on ne peut le trouver si on cherche RIOSSET. [Sylvie Lajon]

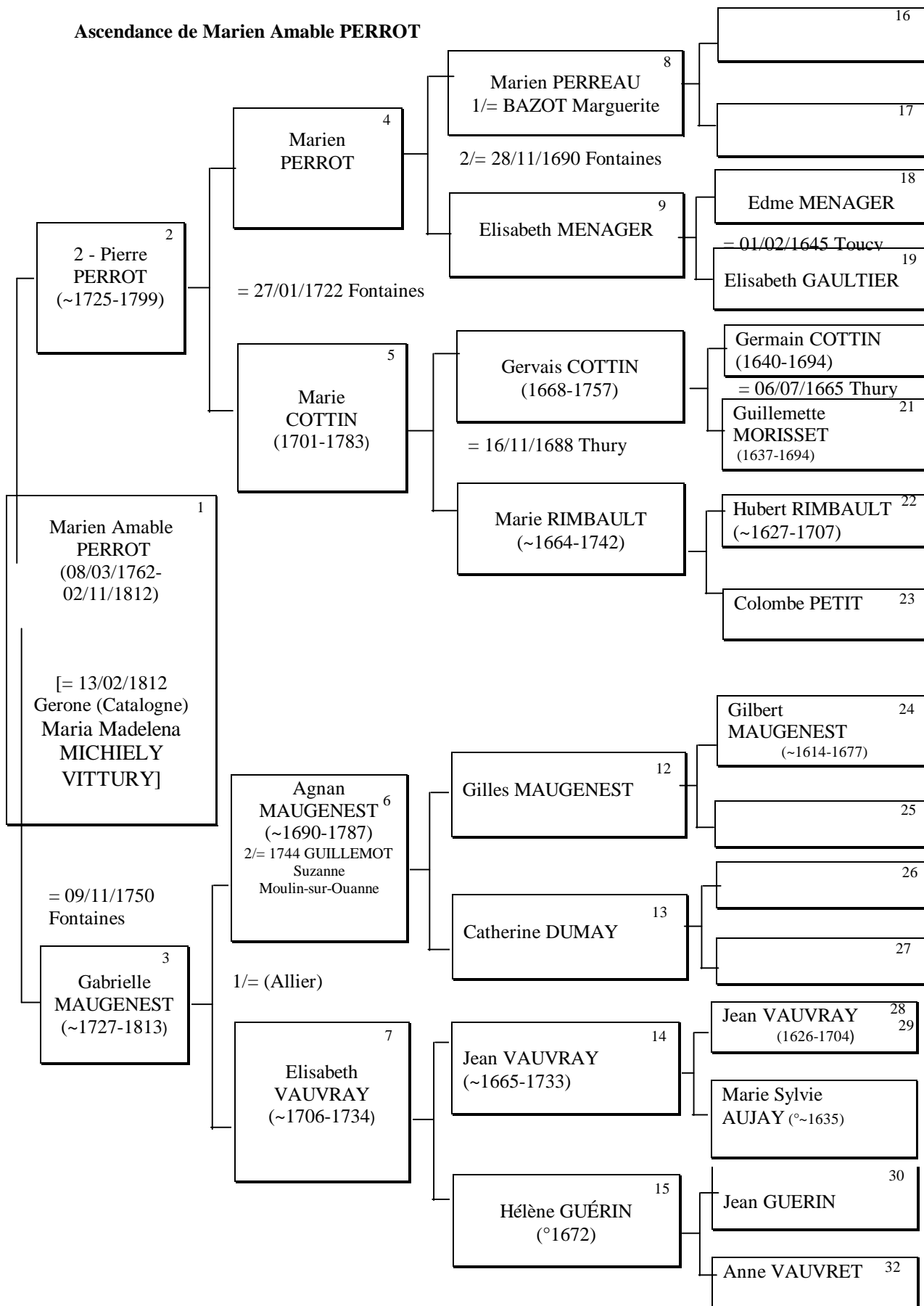
A **Angely**, ajouter un mariage : le 16/10/1685, AUGEY François fils de Bénigne et de Catherine BERTHIER avec REGNARD Jeanne fille de Noël et de Gabrielle COLLIN. [N]

A **Angely**, le 20/01/1600 ce sont les **fiançailles** de GALOIS Gilon avec REMON Agnès qui ont été célébrées et non leur mariage. [N]

A **Saint-Denis-sur-Ouanne**, le 21/06/1784, c'est **GUILLAUME Antoine** (et non ~~ANTOINE Guillaume~~) qui épouse REIGNEAU Marie Marcel. [N]

A **Fontenouilles** DEBEAUSSE Simon et BAILLOT Marie Anne se sont mariés le **28/06/1762**.

Ascendance de Marien Amable PERROT



Résurrection

par François Savourat, SGY 289

Le Journal de Verdun (ou Journal Historique), Matière du temps, tome LXXVI, page 225, de septembre 1754 :

« *Certificat envoyé à M. le Procureur Général par M. de la Barre, curé de Villiers-Saint-Benoît, sur un enfant qui, ayant été enterré vivant, a vécu un mois dans cet état.*

Je soussigné, prêtre, curé de Villiers-Saint-Benoît, au diocèse de Sens, généralité de Paris, élection de Joigny, bailliage de Montargis-le-Franc, certifié à Monseigneur Jolly de Fleury, procureur général, et à tous qu'il appartiendra, que le samedi seize février dernier, j'ai baptisé un enfant né du 18 janvier aussi dernier, en légitime mariage de Paul AMELIN, manœuvre, et de Catherine VINCENT, sa femme, ses père et mère, mes paroissiens ; lequel enfant, ayant beaucoup souffert au passage, vint au monde très noir, que la sage-femme le croyant mort, aussi bien que le père, on l'inhuma aussitôt. Depuis ce temps, le père et la mère ont été tourmentés par des inquiétudes dont ils ne pouvaient connaître la raison, enfin, ces inquiétudes, ne cessant point, leurs voisins et voisines leur conseillèrent d'exhumer cet enfant, ce qui fut exécuté par les nommées Reine HUMARD, femme d'Edme DUVEAU, et Catherine BRULLIÉ, femme de Pierre LALLIÉ, manœuvres, tous mes habitants ; cette exhumation fut faite le 15 février vers les quatre heures du soir ; on trouva ledit enfant qui avait été enterré très noir, on le trouva dis-je, très vermeil ; on vit sortir de sa bouche quelques flegmes, et son œil droit pleura ; on le porta chez ledit LALLIÉ qui voyant sortir de son estomac quelques gouttes de sang, le jugea vivant ; le lendemain, 16 février, on me l'apporta sur les huit heures du matin pour le baptiser, je fus à l'église, où étant aux fonds baptismaux, ne voyant aucun signe de vie, quoique l'enfant fut très vermeil, je me retirai sans le baptiser ; on emporta l'enfant chez une voisine de l'église, on le mit sur une table, couvert d'une serviette, où plusieurs habitants furent le voir ; sur les onze heures du matin, on vint m'avertir et m'assurer que l'enfant était vivant ; je retournai à l'église accompagné de plus de cinquante personnes, et ayant considéré l'enfant, je m'aperçus par

quelques petits signes, qu'il était en vie, je ne fis plus de difficultés de lui conférer le baptême, et dans le moment même que je lui versai l'eau sur la tête, il fit un petit bâillement, et a vécu depuis son baptême environ 5 heures. Il y a à remarquer qu'avant de le baptiser, on voyait le vermeil qui augmentait sur ses petites joues et son front, ses yeux aussi beaux que ceux des autres enfants lorsqu'ils viennent au monde, et lui mettant la main sur les joues qui se relevaient, il n'était offensé de nulle part, à l'exception d'une petite cicatrice au-dessous de l'œil droit qu'une pierre lui avait faite en le couvrant de terre, ayant été enterré tout nu.

Les femmes qui l'ont déterré m'ont assuré qu'on aurait ramassé plein un verre de sang dans sa fosse, qui était très clair : c'est le certificat que je rends à la vérité et que je regarde comme un des plus grands miracles, que je suis prêt de signer de mon sang. Fait au presbytère de Villiers-Saint-Benoît ce 3 août 1754.

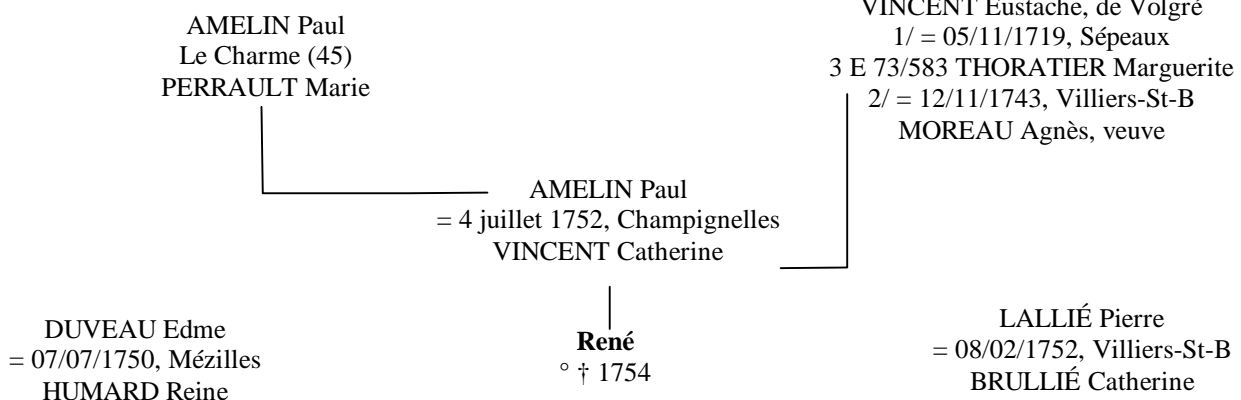
Ainsi signé De La Barre, curé de Villiers-Saint-Benoît. »

On trouve, à la date du 16 février 1754, l'acte de baptême correspondant dans les registres de Villiers-Saint-Benoît¹ :

« *Le samdy 16 a été baptisé René fils de Paul Amelin et de Catherine Vincent ses père et mère lequel enfant est né le 18 janvier dernier ; au sortir du ventre de la mère, la sage-femme le crut mort le père l'enterra ; depuis ce jour le père et la mère ce sont senti tourmentés on leur conseilla de faire déterrer l'enfant, ce qui fut exécuté, on s'aperçut qu'il n'était pas mort, on l'aporta à l'église, lequel enfant j'ay baptisé en présence de plusieurs personnes et a encore vécu plus de six heures après, chose miraculeuse et que je certifie véritable ainsi que les témoins soussignés ; il a eu pour perein Benoît Alexandre de MERSAY et pour mareine Martine MALCHERE.*

Moreau Corbin Merlin De(illisible) De Mersay Gauthier B. Decure De La Barre C. de Villiers »

Je n'ai pas trouvé d'acte de sépulture de l'enfant correspondant, mais l'acte de baptême précisant la mort de l'enfant six heures après son baptême a de toute évidence été rédigé après le décès.



¹ 5 Mi 1074_0004_253

Méthodologie : la stratégie de l'escargot.*Par Jean-Michel Bellanger*

Le secrétariat de la SGY est régulièrement interrogé par des généalogistes qui cherchent désespérément un mariage qui, semble-t-il, n'apparaît nulle part. Si ce mariage se situe avant 1793, nous les renvoyons à la base de données informatisée de la SGY, accessible à tous sur notre site, sinon nous leur conseillons de se connecter au site des ADY et de dépouiller les fastidieuses mais combien utiles listes des tables décennales.

J'ai moi-même été confronté à ce genre de difficulté. Remontant mon ascendance PICON bien établie sur au moins 7 générations à Pont-sur-Vanne, je me trouvai « bloqué » à la 3ème génération dans ma recherche du mariage de Michel PICON avec Marguerite BARDET. Le premier enfant issu de leur union, Etienne Michel, est né à Pont le 19 avril 1813. Leur mariage devait donc se situer antérieurement à cette date. Mais la consultation de la base de données de la SGY ne pouvait, dans ce cas, m'être utile puisqu'elle couvre essentiellement la période antérieure à 1793 (sauf pour ce qui concerne la ville de Sens). En revanche, cette même base pouvait me rendre un autre service, m'aider à localiser le patronyme BARDET : De fait, la consultation du site de la SGY me fournit les occurrences de ce patronyme, à vrai dire assez peu répandu, dans une douzaine de paroisses de l'est-Sénonais, mais le mariage recherché ne figurait dans aucune d'elles.

Il ne restait plus qu'à mettre en action la stratégie de l'escargot qui consiste à décrire des cercles de plus en plus larges autour de la localité de départ, en l'occurrence Pont-

sur-Vanne. La proximité du département de l'Aube ne constituait pas en soi un problème, les tables décennales de ce département étant également en ligne.

Mais comment procéder concrètement ? Il convient d'abord de photocopier une carte de la région, de façon à ce que la paroisse d'où l'on partira occupe à peu près le centre du plan. Se munir d'un compas dont on pointe la pointe sur la paroisse de départ. Tracer sur la carte des cercles espacés d'un ou deux centimètres. Dépouiller l'une après l'autre les paroisses du premier cercle, puis celles du second, etc... Après chaque recherche, surligner au marqueur la paroisse dépouillée.

Si cette technique peut parfois prendre du temps, elle est souvent concluante.

Dans le cas de ma recherche, c'est la quarantième table décennale consultée qui se révéla être la bonne : « mon » couple PICON / BARDET s'était marié à la Postolle le 8 mai 1811. Cette paroisse, proche de Thorigny-sur-Oreuse, s'avéra d'ailleurs être un véritable « nid » de Bardet. Comment expliquer alors que la base ne me l'ait pas signalé ? Tout simplement parce que, récemment réalisé, le relevé de La Postolle n'a pas encore été intégré dans la base de données de la SGY.

Ascendance patronymique des PICON, de Pont/Vanne

Epoux	Dates et lieux de mariage	épouses
Michel PICON		Jeanne BOUILLER
Pierre PICON	07/06/1691 à Pont/Vanne	Françoise CHAPOTOT
Michel PICON	11/02/1716 à Pont/Vanne	Marie SAUTEREAU
Jean PICON	08/01/1766 à Pont/Vanne	Marie-Anne ROLLAND
Michel PICON	08/05/1811 à <i>La Postolle</i>	Marguerite BARDET
Vincent PICON	22/02/1839 à Pont/Vanne	Honorine POISSON
Marie PICON	13/03/1859 à Pont/Vanne	Isidore BONNET

Conscrits Icaunais de Seine-et-Marne*par Jean Cousin*

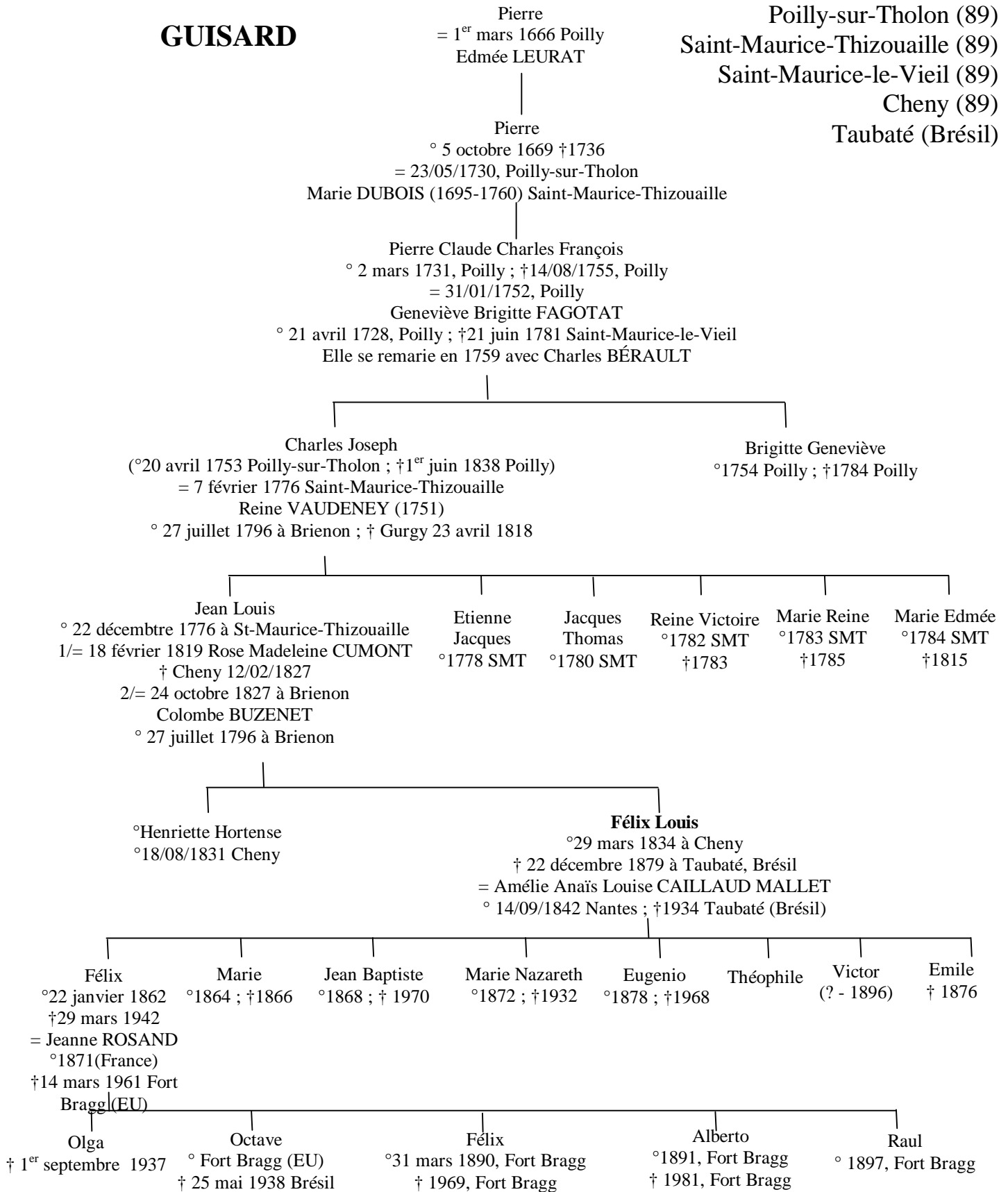
Extrait du registre matricule de Fontainebleau - classe 1900 -canton de Moret concernant l'Yonne (AD77 - cote 1R1258) :

437 - CHAUDRON Henri Charles, né le 26/01/1880 à **Chamvres** (89), demeurant à Veneux-Nadon (77), poseur au chemin de fer PLM, fils de Paul Emile, et de HENRION Julie Marie. Engagé volontaire pour 3 ans, le 29/09/1899, à Fontainebleau (77), pour le 4^e régiment d'infanterie de marine. Passé le 01/07/1900 au 3^e bataillon de marche en extrême orient. Nommé clairon le 01/07/1900. Passé le 01/10/1900 au 17^e régiment d'infanterie coloniale. Passé le 03/04/1901 au 8^e régiment d'infanterie coloniale. Envoyé dans la disponibilité 31/08/1901 : « Frère au service ».

Campagne en Chine du 03/07/1900 au 31/05/1901. Passé dans la réserve de l'armée active le 29/09/1902. Classé affecté spécial le 27/09/1902 dans l'administration de la compagnie des chemins de fer PLM. A accompli une période d'instruction dans les services complémentaires de chemin de fer de campagne du 14 au 27/10/1910. Rayé de l'affectation spéciale le 04/11/1927, se retire à Moret, 12 rue des Blondins. Libéré du service militaire le 10/11/1927.

444- RAGUENEAU Rameau Jules, né le 21/03/1880 à **Mézilles** (89), demeurant à Thomery (77), viticulteur, fils de feu Simon, et de LUTINIER Cécile.

Suite page 83

GUISARD

Le Destin brésilien de la famille GUISSARD

présenté par R. Timon, SGY 106

Mon interlocuteur¹ m'avait prévenu : « Félix GUISSARD est très connu au Brésil : il suffit d'entrer son nom sur un moteur de recherche. » Effectivement, le résultat est surprenant, les réponses renvoient à d'innombrables sites écrits en portugais et sis au Brésil. En entrant Félix GUISSARD, on a un élément de réponse sous forme d'une notice² biographique assez dense :

« **Félix GUISSARD** (né le 22 janvier 1862 à Teófilo Otoni, Minas Gerais, Brésil, et mort le 29 mars 1942 à Taubaté, État de São Paulo, Brésil) était un homme d'affaires brésilien de la fin du XIX^e et de la première moitié du XX^e siècle, pionnier de l'industrialisation brésilienne.

Fils de Louis-Félix Guissard (1834-1879) et d'Amélie Mallet Caillaud (14/09/1842- 1934), Félix Guissard devint, après des débuts modestes, un des principaux industriels brésiliens de son époque. Ses parents et grands-parents étaient des Français, qui s'étaient réfugiés au Brésil à la suite du coup d'État du 2 décembre 1851.

En 1879, après la mort de son père, Félix Guissard, qui n'avait alors que 17 ans et était le fils aîné, a dû abandonner ses études pour soutenir sa mère et ses frères cadets. Il s'engage en tant que simple employé en 1880 dans une industrie textile dans la banlieue de Rio de Janeiro. Il connaîtra une ascension très rapide et devint gérant, puis directeur.

En 1891, à 29 ans, il décide de se mettre à son compte. Avec ses frères et sa femme, il déménage pour la ville de Taubaté (São Paulo) pour fonder la Companhia Taubaté Industriel (CTI), qui deviendra une des plus importantes sociétés de filature et tissage au Brésil dans la première moitié du XX^e siècle.

En 1901, il s'associe avec Edward Ashworth & Co, société anglaise qui représente la CTI en Angleterre et lui permet de commencer à exporter.

En 1914, la Première Guerre mondiale engendra au Brésil une pénurie de produits industrialisés (dont les tissus), ce qui contribuera à une expansion des industries brésiliennes, notamment de la CTI

dans un projet pour donner l'autosuffisance énergétique à la CTI en construisant une usine hydroélectrique pour la production d'électricité à partir des sources hydrauliques de la région.

Le 14 juillet 1927, il inaugure « l'usine électrique Félix Guissard. »

Suite à la crise financière de 1929, son associé Edward Ashworth & Co ferme en Angleterre, laissant derrière lui des impayés importants. Malgré la difficulté de l'époque, Félix Guissard réussit à réunir les fonds pour acheter les parts de ses associés anglais et prend en 1934, à 72 ans, le contrôle de la société.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, et suite à la déclaration de guerre du Brésil contre les puissances de l'Axe, la CTI a approvisionné les alliés en tissus pour les uniformes. En revanche, l'augmentation de l'activité demandera une expansion de son usine électrique, qui ne pourra être réalisée qu'en 1948, six ans après sa mort en 1942.

Dans le cadre de son activité industrielle, Félix Guissard fut aussi un pionnier dans la mise en place de relations sociales modernes dans le milieu industriel au Brésil. Il a fait construire une ville ouvrière avec 130 maisons louées à bas prix pour les ouvriers de ses sociétés. Depuis 1934, il accorde le congé payé aux ouvriers. Dans ce cadre, il a aussi créé une colonie de vacances qui était à la disposition des ouvriers sur la plage de Ubatuba São Paulo.

Outre son activité industrielle, Félix Guissard fut aussi maire de la ville de Taubaté de 1926 à 1930. »

Les origines françaises de la famille GUISSARD sont précisées dans un site local³. A partir de là, les tables de mariages de notre association permettent de reconstituer la trame généalogique de cette famille dont quelques personnalités exceptionnelles ont marqué le Brésil.

³ <http://cheny.free.fr/guisard>

¹ Lors du forum UGB de Lans (71), en octobre 2010, monsieur Georges Perthuisot, que je remercie pour l'information et qui trouvera ici les renseignements que je n'avais pu lui donner sur place.

² http://fr.wikipedia.org/wiki/Félix_Guisard

Suite de la page 81

453- CHEMIN Louis Jules, né le 30/07/1880 à Bannost (77), demeurant à **Pont-sur-Yonne** (89), boulanger, fils de Savinien Gustave, et de BERTHELIN Rose Virginie, demeurant à Saint-Mammès.

469- LEPAGE Henri Arthur, né le 19/09/1880 à Dormelles (77), demeurant à **Chevannes** (89), boulanger, fils de Léon Gustave Arthur, et de CHAVANNIER Marie Anne, Incorporé le 16/11/1901 au 4^e régiment de hussards, matricule n°1351. Nommé hussard de 1^{ère} classe le 06/08/1903. Envoyé dans la disponibilité le 18/09/1904. Réside le 05/10/1904 à **Chevannes (Orgy)** (89). Passé dans la réserve le 01/11/1904, réside le 27/11/1906 à **Merry-la-**

Vallée (89). A accompli une période d'exercices dans la 5^e section de commis et ouvriers du 19/08 au 05/09/1907. Réside le 25/05/1908 à Arpajon (91), 107 rue Grande. Classé affecté spécial le 23/12/1908 dans l'administration des chemins de fer de la compagnie d'Orléans. A accompli une période d'exercices dans les sections de chemin de fer de campagne du 14 au 27/10/1910. Maintenu à son emploi de temps de paix au titre des sections de chemin de fer de campagne du 02/08/1914 au 08/03/1919. Passé d'office en domicile le 30/06/1927 dans la subdivision de Versailles (chef de manœuvre principal à la gare de Juvisy triage). Demeure le 30/06/1927 à Juvisy (91). Libéré du service militaire le 10/11/1929, réintègre sa subdivision d'origine.

Actes relevés à Asquins

par Pierre Le Clercq

Décès de trois générations d'allemands :

Les étrangers venus s'établir en Icaunie, sous l'Ancien Régime, étaient plutôt rares. C'est ce que l'on a pu constater en préparant le tome IX des *Cahiers généalogiques de l'Yonne*, paru en 1993. En compulsant les microfilms des registres paroissiaux d'Asquins, j'ai découvert un cas supplémentaire d'immigrant né en dehors de nos frontières. Il s'agit d'un Allemand dont le nom de famille, transcrit sous la forme francisée de « *Vesvre* » par messire Bezane, curé d'Asquins, et apparaissant sous celle de « *Vever* » dans la signature d'un témoin, était probablement Weber à l'origine : *L'onzième du mois d'octobre mil sept cent un a été inhumé dans le cimetière de cette église Claude Vesvre, Allemand de nation, établi dans ce lieu depuis plus de soixante ans et âgé de quatre-vingt-quatre ans, tonnelier, muni des sacrements ; fait en présence de Gabriel Vesvre, son fils, et de maître Nicolas Boisseau. Ont signé : « Gabrié Vever », « N. Boisseau » et « Bezane »* [AD Yonne, 5 Mi 130].

Le fils du défunt, Gabriel Vesvre, exerçait le métier de tonnelier comme son père. Il est décédé à son tour une quarantaine d'années plus tard, comme l'atteste son acte de sépulture rédigé en 1742 par le curé d'Asquins de l'époque, à savoir messire Barthélemy Grognot, fils de maître Jean-Baptiste Grognot, de son vivant notaire à Noidan (Côte-d'Or), et de Simone Perrot :

Le dix-huitième jour du mois de janvier mil sept cent quarante-deux est décédé, et a été inhumé le dix-neuvième par moi, prêtre curé soussigné, Gabriel Vèvre, tonnelier demeurant à Asquins, âgé de soixante et un ans, après avoir reçu les sacrements de pénitence, eucharistie et extrême-onction ; ont été présents à son enterrement Claude Boussière, chantre, qui a signé, et Claude Bideau, sonneur, qui ne signe enquis. Ont signé : « C. Boussière » et « B. Grognot » [AD Yonne, 5 Mi 88].

De son mariage avec Philiberte Thierry, Gabriel Vesvre avait eu, entre autres enfants, une fille frappée d'imbécillité prénommée Jeanne. Celle-ci mourut étranglée dans sa chambre à peine trois ans après le décès de son père. Une enquête a aussitôt été diligentée pour déterminer les causes de cette mort insolite, comme l'indique le curé Grognot dans l'acte de sépulture de la défunte :

Le vingtième jour de mars, an que dessus (1745), a été inhumée dans le cimetière Jeanne Vèvre, âgée d'environ quarante ans, qui le treize du présent moi fut elle-même étranglée dans sa chambre par faiblesse d'esprit et imbécillité, ainsi qu'il a été prouvé par une information judiciaire sur laquelle sentence a été rendue à Vézelay le seize, qui réhabilite sa mémoire, la purge du crime d'homicide volontaire et ordonne qu'elle sera inhumée en terre sainte et qu'elle recevra tous les honneurs de la sépulture ecclésiastique, ce qui a été exécuté par nous soussigné en présence de plusieurs de ses parents et de Claude Boussière, chantre, qui a signé [AD Yonne, 5 Mi 88].

L'hiver catastrophique de 1709 :

Il est de bon ton, de nos jours, de se plaindre du réchauffement climatique, qui entraînerait de nombreuses catastrophes si on ne trouvait le moyen d'y mettre fin. L'étude des variations du climat sur de très longues périodes nous enseigne cependant que notre planète a connu dans le passé des hauts et des bas, et que le globe terrestre a traversé plusieurs périodes froides très longues et des périodes chaudes plus courtes. Tandis que nous nous plaignons des étés qui nous semblent de plus en plus caniculaires, nos ancêtres, sous l'Ancien Régime, souffraient d'un froid sibérien en hiver. Ils devaient endurer les frimas d'un petit âge glaciaire qui avait vu le jour à la fin du XVI^e siècle pour s'achever au milieu du XIX^e siècle. C'est en 1709 que les températures hivernales chutèrent le plus, causant de nombreux dégâts dans toute la France. Nombreux sont les témoignages de l'époque qui l'attestent absolument. On en trouve un exemple dans les registres paroissiaux d'Asquins :

L'an de Notre Seigneur mil sept cent et neuf, Louis quatorzième du nom régnant en France, sous le pontificat de Clément onzième, la guerre étant depuis plusieurs années déclarée entre tous les princes de l'Europe à l'occasion de la monarchie d'Espagne qu'ils voulaient partager entre eux au préjudice du testament de Charles second de la maison d'Autriche, dernier roi desdites Espagnes mort sans enfants, qui avait nommé pour son successeur à ladite monarchie Philippe de France, second fils de monseigneur le Dauphin, duc d'Anjou, à présent y régnant sous le nom de Philippe cinquième à cause de Marie Thérèse d'Autriche, reine de France et sœur aînée dudit Charles second ; après avoir fait un temps doux mêlé de pluies et de brouillards pendant les mois de novembre et décembre de l'année mil sept cent et huit, le froid commença le jour des rois, sixième janvier 1709, si rigoureusement qu'en moins d'une heure la terre qui était pleine d'eau fut gelée et glacée à porter les charrettes par le moyen du vent de bise qui continua sans interruption pendant quinze jours ; ce froid fut si violent qu'il désola toute la nature, car outre plusieurs personnes qui en moururent il périt quantité de bestiaux dans les écuries, plus de la moitié des animaux et des oiseaux à la campagne, des poissons dans les rivières et dans les étangs, tous les noyers petits et grands, jeunes et vieux, enséchèrent jusque dans la racine, les trois quarts des poiriers, pommiers et quantité d'autres arbres dans les forêts et les bois, toutes les vignes gelées et séchées jusque dans la racine, et ce qui est plus étrange tous les blés furent gelés dans la terre et perdus, ce qui causa une famine terrible pendant le reste de l'année 1709 ; comme on n'avait jamais ouï dire que les blés eussent été gelés de la sorte, personne ne voulut le croire ; on espérait tous les jours de les voir renâître à la fin du mois d'avril, mais en vain car ils furent tous perdus absolument, ce qui causa une misère extrême dans tout le royaume qui, jointe au fléau

de la guerre, fit mourir de faim une infinité de personnes, des paroisses et des villes presque tous entiers, qui ne mangèrent que de l'herbe et des racines des champs, quelque peu de pain fait avec de la racine de fougère ; j'en mange moi-même ; il était de la couleur du pain ordinaire des paysans mais d'un mauvais goût ; le blé fut vendu jusqu'à 2 livres le bichet, mesure de Vézelay, pesant 80 # ; encore ne pouvait-on en trouver pour de l'argent. Les paroisses de Vézelay, d'Asquins, Saint-Père, Fontenay et Chamoux s'assemblèrent et allèrent en procession à Saint-Lazare l'Avallon le 18 d'avril de la même année pour implorer la miséricorde de Dieu et apaiser sa colère ; on chanta pour cela pendant tout le chemin, en allant et en retournant, les psaumes de la pénitence de David et les litanies des saints et de la Très Sainte

Vierge ; nous dimes la messe à Saint-Lazare, qui fut chantée en musique par messieurs du chapitre, après quoi la procession partit comme elle était arrivée et personne ne s'arrêta dans Avallon pour y boire et manger, car notre vœu était fait ainsi, mais en passant à Pontaubert, après avoir adoré le saint sacrement dans l'église, les prêtres y quittèrent leurs ornements pour aller avec tout le peuple manger le peu de pain que chacun avait apporté dans sa poche ; après quoi on acheva la procession qui fut faite avec beaucoup de piété et de dévotion, tous en général et chacun en particulier s'efforçant de demander et d'obtenir miséricorde ; et il est vrai de dire que Dieu nous l'accorda (...) [AD Yonne, 5 Mi 130].

Reclassement, par Jean Bougault

On vient de retrouver, aux AD-89, dans la liasse 3 E 14/705, regroupant des actes passés en l'année 1809 par le notaire Jean François GAUTHIER à Auxerre, un contrat de mariage de 1721 dont la première page est très sale et difficile à déchiffrer. Ce contrat, daté du 28 décembre 1721 est passé entre Jean Baptiste ROUYER, receveur d'Escolives et Bellombre et Marie Madeleine Thérèse LEDUC, fille de feu Jossé LEDUC, conseiller du roy au conseil supérieur de Québec et de la Nouvelle France, et d'Anne GOUJON, domiciliée à présent à Vincelles, et assistée de sa belle-mère, Claire FOUCAULT, veuve dudit Jossé LEDUC.

Le contrat est signé de Thomas Roch LIGER, notaire, et a été reclassé par le personnel des AD-89 à sa place, soit dans la liasse cotée 3 E 14/513 qui concerne en partie l'année 1719 et les années 1720 et 1721.

Remerciements, par Yvette Monier

[...] Je viens aujourd'hui vous remercier de votre travail d'entraide. J'étais en effet à la recherche d'ancêtres de mon mari dans l'Yonne depuis de nombreuses années (demandes à un particulier puis à un professionnel) qui ne m'ont pas trouvé la bonne piste. C'est vous, avec la liste de mariages répertoriés, qui m'avez fait trouver le mariage d'Antoine AYELLE (de Haute-Loire où est toute sa famille et moi-même) avec Thérèse BERNARD, de Chaumot, et non Chaumont, ce que j'avais lu sur l'acte de mariage de leur fille, Marie, venue se marier en Haute-Loire... Encore merci à toute l'association.

Suite de la page 83

486 - PIERRE Aristide Louis Christophe, né le 25/07/1880 à La Celle-sur-Seine, demeurant à **Villeneuve-la-Guyard** (89), boucher. Fils de Louis Auguste Amédée, et de feu LABASSE Marie Lucie Clémence. Soldat de 2^e classe au 46^e régiment d'infanterie. Tué à l'ennemi le 09/03/1915 à Vauquois (55). Mort pour la France. Acte de décès transcrit le 29/07/1915 à Ville-Saint-Jacques (77). Monument aux morts : La Celle-sur-Seine (77). Monument aux morts : Ville-Saint-Jacques (77).

Extrait du registre matricule de Fontainebleau - classe 1899 – (canton Moret) (AD77 - cote 1R1247) : 397- BARBIER Abel Joseph Louis, né le 29/11/1879 à Moret, y demeurant, cultivateur. Fils de Louis Abel, et de CARRÉ Céline. Engagé volontaire pour 3 ans, le 06/12/1899, à Fontainebleau, pour le 4^e rég. d'inf. de marine. Décédé le 26/02/1928 à **Joigny**.

403-DUMANT Marcel Ernest, né le 09/09/1879 à **Sens** (89), demeurant à Paris 20^e, brunisseur. Fils de Ernest Emile, et de FAINEAUX Ambroisine Marie, demeurant à Moret.

457- THIERCELLIN Adolphe Emile, né le 06/11/1879 à Nogent-sur-Vernisson (45), demeurant à **Savigny** (89), charretier. Fils d'Adolphe Auguste, sans domicile connu, et de TROQUET Eugénie, demeurant à Veneux-Nadon. Incorporé le 25/11/1900 au 2^e rég. de zouaves, matricule n°5783. Envoyé dans la disponibilité le 10/11/1901. Réside le 24/03/1902 à

Savigny (89). Passé dans la réserve le 01/11/1903. A accompli une période d'exercices dans le 11^e rég. de zouaves du 22/05 au 18/06/1906. Réside le 04/05/1907 à la Grande-Paroisse. Classé non affecté dans la compagnie du PLM, du 05/01/1908 au 05/08/1911, comme homme d'équipe. A accompli une période dans les sections de chemin de fer de campagne du 14 au 27/10/1910. Réside le 27/07/1911 à Vernou, hameau du Chesnois. Passé le 01/10/1913 dans l'armée territoriale. Rappelé à l'activité le 06/08/1914 (mobilisation générale). Passé le 01/10/1914 au 149^e rég. d'inf. Détaché le 26/10/1915 à la maison Schneider, à Champagne-sur-Seine, maintenu jusqu'à la démobilisation. Passé le 01/07/1917 au 46^e rég. d'inf. Envoyé le 11/02/1919 en congé illimité de démobilisation, 2^e échelon, se retire à Vernou. Classé dans le service auxiliaire le 21/02/1920 : « Phlébite chronique du membre inférieur droit, suite de fièvre typhoïde, avec légère gêne fonctionnelle ». Maintenu dans le service auxiliaire le 08/04/1922, invalidité inférieure à 10% : « Séquelles de phlébite ancienne, post typhoïdique, actuellement aucun œdème, ni raideur du genou, marche facile et normale, amélioration complète ». Passé le 07/09/1933 à la classe de mobilisation la plus ancienne comme père de 5 enfants vivants. Affecté dans la réserve au 46^e rég. d'inf.. Passé le 15/11/1924 au 31^e rég. d'inf.. Classé sans affectation le 15/11/1924. Libéré du service militaire le 10/11/1928.

Courrier des lecteurs

Incohérences

Depuis la mise en ligne des actes de l'état civil de l'Yonne, nous sommes souvent interrogés sur des incohérences entre nos tables et les vues numérisées. Ainsi, M. Michaut nous demande :

« *Sur la page d'accueil de la paroisse de Lasson [sur le site des AD89] la chronologie de 1671 à 1759 ne pose pas de problèmes. Il y a une interruption de 19 ans, ensuite à partir de 1778 il n'y a pas de problèmes. La personne qui a fait les relevés de Lasson [diffusés par la SGY] nous indique : 11/2/1765 Pierre Berluquet et Brigitte Maréchal ; 19/1/1768 Henry Bernot et Marie-Anne Fevre [ces renseignements apparaissent aussi sur le site Internet de la SGY]. Or nous ne trouvons pas ces actes dans la base de données d'Internet [la base des Archives de l'Yonne]. Pouvez-vous nous apporter quelques précisions sur ces lacunes ?*

Avec nos remerciements anticipés, recevez, Monsieur nos sincères salutations. »

La base de données de la SGY consultable à l'adresse: <http://www.sgyonne.org/fsearch.php> reprend les relevés paroissiaux effectués par ses adhérents et publiés dans nos tables cantonales. Jusqu'à démonstration du contraire, il y a cohérence entre les deux (même si des difficultés de lecture peuvent avoir conduit le releveur une interprétation qui ne soit pas celle que vous ferez en lisant l'acte).

Sur Internet, on peut aussi avoir accès aux actes numérisés mis en ligne par les Archives départementales de l'Yonne, pour le compte du Conseil général, propriétaire des vues. Je crois comprendre que c'est à cela que vous faites référence. Ici, la cohérence avec nos tables cantonales n'est plus garantie. Plusieurs explications :

1/ **L'acte n'est pas rangé dans la continuité chronologique.** Il arrive assez fréquemment que le curé note un acte sur un bout de page libre d'une année antérieure, parfois très antérieure. Il peut arriver aussi que les pages d'un cahier se soient trouvées dissociées et aient été mal reliées. Des déclassements ont pu être le fait d'une mauvaise lecture du relieur : on trouve à Cheney (Tonnerrois) des actes relevant de Cheney (Migennois) ; à Chevannes des actes de Chemilly. Ces erreurs indétectables lors d'une recherche de survol n'échappent pas à une relecture attentive. Nous avons alors ajoutés ces actes à ceux répertoriés dans la paroisse où ils ont été écrits.

2/ **L'acte n'a pas été numérisé.** Par exemple, un registre de Cure fut envoyé en restauration et 'oublié' lors d'un changement de municipalité. Lors de la prise de vue qui a servi à la numérisation (prises de vues qui se sont étalées sur plusieurs années) il a été porté disparu. Les recherches des généalogistes locaux qui en connaissaient l'existence ont permis de le retrouver ultérieurement mais son contenu est absent des vues numérisées.

Ou bien, au cours de la prise de vue deux pages ont été tournées en même temps, à moins que le photographe, parti déjeuner, ne revienne à son registre abandonné ouvert en croyant que la page a été photographiée alors qu'elle ne l'était pas (je peux donner plusieurs exemples à Saint-Martin-des-Champs que j'ai examiné en détail pour des périodes où le foliotage existe ce qui ne laisse aucun doute sur l'origine de l'erreur).

Autre cas, autre explication : à Chevannes, la série 2 E débute en 1696 mais par un registre de Chemilly, suivent quelques cahiers assez lacunaires de 1703 à 1709, puis, après une longue lacune, les actes reprennent en 1729. Lors de la campagne de prise de vue, on a photographié pour Chevannes la série 2E (1696-1792...), puis (longtemps après) la série 4E. A ce moment, le photographe se fiant à ses notes sommaires n'a fait que compléter les vues par les registres antérieurs à 1696 alors que la série 4E est complète de 1598 à 1792. De sorte qu'il n'y a pas de lacune pour les actes de Chevannes, alors que les vues numérisées sont lacunaires.

Les exemples que j'ai développés vous permettent de comprendre pourquoi nous avons tant insisté pour que nos adhérents se réfèrent aux registres papier et comparent même les séries 2E et 4E lorsqu'elles existent en parallèle. L'une n'est pas la copie rigoureuse de l'autre et certains actes de l'une ne sont pas dans l'autre.

En conclusion, les relevés de la SGY sont le fruit de trente ans de patients travaux, ils contiennent des erreurs, des omissions mais les travaux menés par les AD en contiennent aussi, il faut rester vigilant dans tous les cas et tenter de palier les manques des uns par les autres. J'espère vous avoir un peu éclairé. R.T.

de Dominique Favrot :

Une petite précision suite à l'article sur les "Décès de soldats en l'an VIII" de Gérard Quenaudon : BOURSIN François (page 81 colonne du milieu) est né le 1^{er} mai 1780 à Saint-Maurice-le-Vieil et est le fils de François et VINOT Madeleine. Le couple BOURSIN Edme et DURVILLE Marie ont eu un fils François né en 1761 mais il est décédé en 1777.

de Jean François Picot :

[...] Pour faire écho à votre projet de relever les "avis de mort" des soldats de la Révolution et de l'Empire dont j'ai parcouru aux AD89 quelques années autour de 1812, stupéfait en réalisant visuellement l'hécatombe que furent les guerres de cette époque et la parfaite administration de l'ère napoléonienne, et aussi pour applaudir au premier relevé effectué par Jean Robert Blot dans le *Génée 89* n°128, je vous propose une petite recherche faite avec les moyens du bord sur un de mes collatéraux thurycois [internet (*BSSHNY, Annuaire de l'Yonne, AD en ligne*), dossiers Léonore et visites aux AD89]. Ce n'est qu'une ébauche de piste qu'il aurait été intéressant d'approfondir au CARAN, voire en Croatie, mais... Le destin de ce petit agriculteur devenu soldat de l'Empire m'a plu, [...] Vous trouverez donc ci-joint la synthèse "romancée" de ma recherche sur le capitaine Perrot [...]

Cahier généalogique XVIII par Etienne Meunier

Le Cahier généalogique XVIII vient de paraître ; il regroupe vingt-huit monographies de familles apparues entre 1141 et 1456 au sein du patriciat d'Auxerre. Le détail des familles étudiées figures dans le sommaire reproduit ci-contre ; nous y avons ajouté la date d'apparition de la famille à Auxerre.

L'intérêt de cette étude dépasse le cadre des quelques spécialistes du 12^e ou du 13^e siècle que nous comptons parmi nos adhérents ; en effet, les 1 772 notes sont riches d'enseignements ; elles représentent autant de clefs pour entrer dans les généalogies médiévales. Nombreuses sont celles qui renvoient à des études imprimées dont certaines accessibles en ligne sur le site *Gellica* de la Bibliothèque nationale de France.

Un volume, 178 pages, 21x29,7, 20 €

Commandes à adresser à :

S.G.Y.

27/4 place Corot

89000 AUXERRE

Table des matières	
Introduction générale	3
Patriciat d'Auxerre et pouvoirs centraux	8
Patriciat d'Auxerre et pouvoirs locaux	9
La famille du changeur d'Auxerre (1141)	10
La famille prévôtale d'Auxerre (1170)	12
La famille BOUTEILLER (1245)	13
La famille SAUNIER (1248)	14
La famille GONTHIER (1250)	19
La famille CHANTEPINOT (1267)	37
La famille LONGUEJOUÉ (1283)	43
La famille PAILLART (1283)	48
La famille REGNIER (1283)	53
La famille TROUVE (1283)	61
La famille MAULDUIT (1296)	71
La famille VIVIEN (1310)	74
La famille de VAL-de-MERCI (1320)	84
La famille de BRINON (1339)	89
La famille de CHARMOY (1339)	92
La famille DESBORDES (1339)	101
La famille de TROYES (1342)	108
La famille CHALEMARD (1357)	116
La famille COUSINOT (1397)	119
La famille de POGUES (1413)	122
La famille COIGNET (1424)	126
La famille GRAIL (1432)	127
La famille DIEULEGART (1442)	132
La famille BOISART (1444)	134
La famille DAPPOUGNY (1447)	135
La famille FAULEAU, d'Auxerre (1449)	138
La famille de TOURNAY (1455)	159
La famille de COIFFY (1456)	172

LA SGY A DÉJÀ 30 ANS !

par Pierre Le Clercq

En cette année 2011, la *Société généalogique de l'Yonne* fête le trentième anniversaire de sa fondation. L'œuvre accomplie par ses adhérents et sympathisants en trente années de labeur est considérable ! Nous pouvons tous nous enorgueillir d'avoir enfin terminé la vaste campagne de relevé de tous les mariages célébrés dans l'Yonne sous l'Ancien Régime, campagne que j'avais lancée en 1984, qui a été poursuivie en 2005 par madame Sylvie Lajon et qui s'est achevée à la fin de 2010. Nous pouvons aussi nous réjouir de la qualité de toutes nos publications, qui au fil des ans ont recueilli un grand nombre de monographies familiales : nos *Cahiers généalogiques de l'Yonne*, notre *Dictionnaire biographique de l'Yonne* et nos feuilles de l'*Encyclopédie généalogique de l'Yonne* sont autant de fleurons qui distinguent notre cercle des autres associations. Nous pouvons enfin saluer la convivialité de notre site électronique, conçu par monsieur Cédric Lajon, qui vient compléter utilement l'activité éditoriale de notre société de généalogie.

Bien sûr, le travail continue ! Il nous reste de nombreux chantiers à ouvrir, comme le relevé exhaustif des baptêmes, des inhumations et des contrats de mariage de l'Yonne. On nous presse par ailleurs de lancer telle action, d'explorer telle voie, mais toute suggestion ne peut être mise en œuvre que si ceux qui proposent une idée acceptent aussi de se charger, au sein de notre association, de la développer en créant et animant un service approprié. Si les généalogistes icaunais disposent à présent d'une table de mariages pour chacune des 512 anciennes paroisses de l'Yonne, c'est parce que je ne me suis pas contenté, en 1984, de suggérer de mener une action en ce sens : j'ai pris la responsabilité de la campagne de relevé des mariages et l'ai animée pendant vingt ans. Il en va de même pour notre site électronique, qui a été pris en charge par celui-là même, monsieur Cédric Lajon, qui en avait suggéré la création.

La *Société généalogique de l'Yonne* a donc trente ans cette année. Le bureau et le conseil d'administration de notre cercle ont décidé de fêter dignement l'événement en organisant une journée exceptionnelle. Pour le moment, nous nous orientons vers une manifestation qui aurait lieu à **Sens le samedi 24 septembre 2011**, avec banquet et conférences. Nous espérons que vous serez nombreux à répondre à notre invitation, qui sera lancée à l'occasion de la sortie du prochain numéro de *Génée-89*. Dès à présent, vous pouvez inscrire cette date importante dans votre agenda.

Nouveautés (S.G.Y. 27/4 place Corot - Auxerre) :

Dans la série rouge : **Canton de Tonnerre (89-32) :**

Deux volumes de 392 et 422 pages regroupant 11 428 actes concernant les seize paroisses de Béru, Cheney, Collan, Dannemoine, Epineuil, Fleys, Junay, Molosmes, Serrigny, Tissey, Tonnerre (Notre-Dame), Tonnerre (Saint-Pierre), Vézannes, Vézennes, Viviers, Yrouerre. **40 € chaque volume**

Canton de Villeneuve l'Archevêque (89-36) : Deux volumes de 344 et 300 pages regroupant 8 902 actes de l'Ancien régime des dix-sept paroisses de Bagneaux, Chigy, Les Clérimois, Courgenay, Flacy, Foissy-sur-Vanne, Lailly, Molinons, Pont-sur-Vanne, La Postolle, Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes, Les Sièges, Theil-sur-Vanne, Vareilles, Villeneuve-l'Archevêque, Villiers-Louis, Voisines **30 € chaque volume**

Canton de Chéroy (89-11) : Deux volumes de 292 et 298 pages regroupant 8 035 actes de mariages de l'Ancien Régime concernant les dix-sept paroisses de La Belliole ; Brannay ; Chéroy ; Courtoin ; Dollot ; Domats ; Fouchères ; Jouy ; Montacher ; Saint-Valérien ; Savigny-sur-Clairis ; Vallery ; Vernoy ; Villebougis ; Villegardin ; Villeneuve-la-Dondagre ; Villeroy **30 € chaque volume**

Commandes à adresser à madame Sylvie Lajon, 8 route de Noé, 89100 MALAY LE PETIT

Merci de rédiger vos commandes de publications sur feuille (format A5 minimum) **en indiquant les périodes pour chaque table**. Les chèques doivent être libellés à l'ordre de la "SGY" ou "Société Généalogique de l'Yonne". Les formalités pour les tarifs sont les mêmes que celles parues dans le catalogue 2010 avec les mêmes frais de port.

Tables mariages :	Escamps, 1793-1899, 18€	Auxerre contrats, 1801-1810, 22€
Tables naissances :	Escamps, 1679-1792, 28€	Escamps, 1793-1905, 24€
Tables des décès :	Escamps, 1679-1899, 33€	

Répertoire des familles étudiées (édition année 2009)

Le Répertoire des familles étudiées (édition année 2009) est disponible :

Un volume 288 pages. 9 500 lignes regroupant les patronymes étudiés par environ une centaine de nos adhérents.

C'est un outil indispensable pour mettre en relation ceux qui effectuent des recherches sur les mêmes branches familiales. **12 €**

Dictionnaire biographique, généalogique et historique de l'Yonne par Paul Camille Dugenne

Édition au format de poche : (4 volumes)

Tome I (A à Dr), II (Du à L), III (M à R), IV (S à Z)

Édition au format 15x21, en 4 volumes de 520, 484, 594 et 478 pages

50 € chaque tome

Tome V : Bibliographie et index de noms cités, un volume, 15x21, 176 pages

15 euros.

Édition originale : (7 volumes)

**7 tomes : I (A-C), II (D-K), III (L-N), IV (O-R), V (S-U), VI (T-Z),
VII (addenda, index)**

53 € chaque tome

SGY - 27/4, Place Corot - 89000 – AUXERRE

En couverture : le clocher de l'Église de Thury, surmonté du drapeau tricolore, souvenir des révoltes consécutives au coup d'état de Louis-Napoléon Bonaparte en 1851.

Rubriques :

◆ Amable PERROT, par J-F. Picot.....	74-78
◆ Appel à volontaires	73
◆ Cahier généalogique de l'Yonne XVIII	87
◆ Conscrits Icaunais de Seine-et-Marne, par J. Cousin.....	81, 83, 85
◆ Courrier des lecteurs	86
◆ Editorial : élargir la palette.....	73
◆ La S.G.Y., 30 ans déjà.....	87
◆ La stratégie de l'escargot, par J-M. Bellanger.....	81
◆ Le destin brésilien de la famille GUIARD.....	82-83
◆ Nouveautés	88
◆ Quartiers d'Amable PERROT	79
◆ Reclassement, par J. Bougault	85
◆ Relevé à Asquins, par P. Le Clercq.....	84-85
◆ Remerciements, par Y. Monier.....	85
◆ Résurrection, par F. Savourat	80

Calendrier de l'année 2011

19/03/2011	Journée Inter-cercles à Claye-Souilly (77) salle Planète-Oxygène, 10 h à 18 h
9-10/04/2011	Journées Inter-cercles (LARENA) réunion à Moret-sur-Loing
16/04/2011	Antenne sénonaise, Gron, 14h30 à 17h, salle Orchidée
09/04/2011	Conseil d'administration S.G.Y., à Auxerre, à 14 h 30.
21/05/2011	Antenne tonnerroise, réunion à Vézannes, salle des fêtes, à 14 h 30
02-04/06/2011	Congrès national de la FFG à Lille
18/06/2011	Conseil d'administration S.G.Y., à Auxerre, à 14 h 30.
18/09/2011	Antenne <i>Entre-Yonne-et-Cure</i> , exposition église de Prégilbert
24/09/2011	Les trente ans de la S.G.Y.
01/10/2011	Antenne sénonaise, salle Saint-Savinien 1 ^{er} étage (accès par le parking rue Saint-Pierre-le-Vif) 14h30 à 17h
01/10/2011	CA de l'UGB.
15/10/2011	Conseil d'administration de la SGY, à Auxerre, à 14 h 30.
5-6/11/2011	Exposition généalogique de Douchy.
4 ^e trim. 2011 (à préciser)	Antenne des <i>Chemins de Saint-Edme</i> , réunion à Carisey
05/11/2011	Antenne tonnerroise, à Tonnerre, caveau Dolto, rue Claude Aillot, à 14 h 30
26/11/2011	Conseil d'administration de la SGY, 5 rue Rigault, à Sens, à 9 h.
26/11/2011	Assemblée d'hiver de la SGY, à 10 h, 5 rue Rigault, à Sens, à 9 h.

Pour les réunions d'antenne, des modifications de dernière minute peuvent survenir : il est prudent de demander confirmation au responsable d'antenne. (voir les coordonnées dans la partie générale de la présentation)

Antenne des *Chemins de Saint-Edme*

(contact : M. Jean Paoletta-3 rue des Vignes-89800-La Chapelle-Vaupelteigne - 03.86.42.42.40)

Antenne de *Quarré-les-Tombes* - mairie de Saint-Germain-des-Champs : 2 réunions à préciser

(contact : M. Marc Pautet, 21 Grande Rue, 89450 - Domecy-sur-Cure)

Réunions de l'antenne *Entre-Yonne-et-Cure* :

(contact : M. Jacques Poussard 7 rue des Miches, 89460 - Prégilbert)

Réunions de l'antenne *Entre-Tholon-et-Armançon* :

suivre les activités à l'adresse <http://www.antennesgenea89-tholonetarmancon.fr/>